

## **ANNEXE 51-102A3**

### **DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT EN VERTU DU RÈGLEMENT 51-102**

#### **Rubrique 1 - Dénomination et adresse de la société**

Ressources Komet inc. (« Komet »)  
1191 de Montigny  
Québec, Québec, Canada G1A 3T8

#### **Rubrique 2 - Date du changement important**

Le 29 avril 2016.

#### **Rubrique 3 - Communiqué**

Un communiqué relatif au changement important dont il est question dans la présente déclaration a été diffusé par l'intermédiaire de Marketwired le 29 avril 2016. Un exemplaire de ce communiqué est joint à la présente déclaration.

#### **Rubrique 4 - Résumé du changement important**

Le 29 avril 2016, Komet a annoncé la clôture de la première tranche d'un financement privé sans courtier auprès d'investisseurs qualifiés ainsi qu'auprès d'administrateurs de Komet (les « initiés ») pour un produit brut total de 600 879,13 \$.

#### **Rubrique 5 - Description circonstanciée du changement important**

##### **5.1 Description circonstanciée du changement important**

Dans le cadre du placement privé, Komet a émis 1 820 846 unités (les « unités ») à un prix de 0,33 \$ par unité.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription (un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de Komet au prix de 0,45 \$ pendant 12 mois à compter de la date de clôture du placement privé (la « date de clôture »).

Les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention de quatre mois à compter de la date de clôture.

Komet utilisera le produit du placement privé afin de financer l'acquisition d'équipements de production importants ainsi que l'exploration sur le permis.

La participation des initiés est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 *sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (« Règlement 61-101 ») en vertu de la dispense prévue aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque ni la juste valeur marchande du placement privé ni la contrepartie payée par les initiés excède pas 25% de la capitalisation boursière de Komet. Komet n'a pas déposé la déclaration de changement important au moins 21 jours avant la clôture du placement puisque la participation des initiés n'était pas déterminée à ce moment.

Le présent placement privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujetti est assujettie à l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX.

Komet a annoncé également qu'un nombre total de 3 607 677 bons de souscription de Komet (les « bons de souscription de 2014 ») ont été exercés avant leur date d'expiration du 29 avril 2016, pour un produit brut total à Komet de 1 100 431 \$. Les bons de souscription de 2014 avaient été émis dans le cadre du placement privé de Komet du 29 avril 2014 et pouvaient être exercés au prix de 0,305 \$.

## 5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

## **Rubrique 6 - Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102**

Sans objet.

## **Rubrique 7 - Information omise**

Sans objet.

## **Rubrique 8 - Membre de la haute direction**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec André Gagné Président et Chef de la direction au (581) 300-1666.

## **Rubrique 9 - Date de la déclaration**

Le 9 mai 2016.

## ANNEXE A

Ressources Komet Inc.

TSX CROISSANCE : [KMT](#)



29 avr. 2016 10h27 HE

### Ressources Komet inc. : Clôture de la première tranche d'un placement privé

**QUÉBEC, QUÉBEC--(Marketwired - 29 avril 2016) - Les Ressources Komet inc.** (TSX CROISSANCE:KMT) (« Komet » ou la « société ») annonce la clôture de la première tranche d'un financement privé sans courtier auprès d'investisseurs qualifiés ainsi qu'auprès d'administrateurs de la société (les « initiés ») par l'émission de 1 820 846 unités (les « unités ») à un prix de 0,33 \$ par unité, pour un produit brut total à la société de 600 879,13 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription (un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la société au prix de 0,45 \$ pendant 12 mois à compter de la date de clôture du placement privé (la « date de clôture »).

Les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention de quatre mois à compter de la date de clôture.

Komet utilisera le produit du placement privé afin de financer l'acquisition d'équipements de production importants ainsi que l'exploration sur le permis.

La participation des initiés est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (« Règlement 61-101 ») en vertu de la dispense prévue aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque ni la juste valeur marchande du placement privé ni la contrepartie payée par les initiés excède pas 25% de la capitalisation boursière de la société. La société n'a pas déposé la déclaration de changement important au moins 21 jours avant la clôture du placement puisque la participation des initiés n'était pas déterminée à ce moment.

Le présent placement privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujetti est assujetti à l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX.

Suite à la réalisation du placement privé, 49 226 990 actions ordinaires de Komet seront émises et en circulation.

La société annonce également qu'un nombre total de 3 607 677 bons de souscription de la société (les « bons de souscription de 2014 ») ont été exercés avant leur date d'expiration du 29 avril 2016, pour un produit brut total à la société de 1 100 431 \$. Les bons de souscription de 2014 avaient été émis dans le cadre du placement privé de la société du 29 avril 2014 et pouvaient être exercés au prix de 0,305 \$. La société voudrait remercier les porteurs des bons de souscription de leur confiance soutenue envers la société.

De plus amples renseignements sur Komet sont disponibles à : <http://kometgold.com>.

## **Énoncé prospectif**

*Ni la Bourse de croissance TSX ni le fournisseur de services de réglementations (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. - Le présent communiqué de presse contient des énoncés pouvant constituer de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Cette information prospective est assujettie à de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de Komet. Les résultats ou les réalisations réelles peuvent différer considérablement de ceux qui sont formulés, ou suggérés, dans cette information prospective. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois et politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement. Rien ne garantit que les événements projetés dans l'information prospective se produiront ou, s'ils se produisent, quels en seront les bienfaits pour Komet. L'information prospective est fondée sur les estimations et les avis de la direction de Komet au moment de la publication de l'information et Komet n'assume aucune obligation d'effectuer une mise à jour publique ou une modification de l'un des énoncés prospectifs, que ce soit en conséquence de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou de toute autre cause, sauf si cela est exigé par les lois applicables en valeurs mobilières.*

**Actions en circulation : 47 406 144**

## **Renseignements**

- Relations avec les investisseurs / renseignements :  
André Gagné  
Président et Chef de la direction  
+1-581-300-1666  
[a.gagne@kometgold.com](mailto:a.gagne@kometgold.com) / [www.kometgold.com](http://www.kometgold.com)  
Skype : andregagne11